

VITRAC-INFOS

Lettre d'information aux habitants de Vitrac sur Montane

Le mot de Madame le Maire

Chères Vitracoises, Chers Vitracois,

C'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous à travers cette lettre d'information, le premier depuis l'élection de notre nouveau conseil municipal en mars dernier.

Au nom de toute l'équipe, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous sommes d'ores et déjà pleinement investis pour l'avenir de Vitrac sur Montane. Notre ambition est claire : préserver le charme et la convivialité de notre village, tout en engageant les projets nécessaires à sa modernisation et à sa vitalité.

Ce bulletin est l'occasion de vous présenter les premières orientations de notre mandat, mais aussi de remercier chaleureusement les associations, les artisans, les producteurs et chaque habitant qui font vivre Vitrac au quotidien.

A l'écoute de chacun d'entre vous, nous travaillons dans un esprit de transparence, de proximité et d'action.

Je vous souhaite une excellente lecture à tous.



Karine LACROIX

Infos Pratiques

Horaires Mairie : 8h30 - 12h30 13h30 - 17h30 Lundi Mardi Mercredi
13h30 - 17h30 Jeudi

Permanence du maire le samedi : 9h - 12h

Tel : 05 55 21 33 51

Mail : mairie.vitracsurmontane@orange.fr

Numéros utiles :

Pompiers : 18 - situation de péril ou d'accident

SAMU : 15 - urgence médicale

Gendarmerie : 17 - signaler une infraction

Urgence 114 : 114 accessible par application, internet et SMS pour les personnes sourdes, aveugles, malentendantes et aphasiques.

Au sommaire :

Le mot de Madame le Maire
Infos pratiques
PAGE 01

Fête du Mai
Fin d'année scolaire
Inauguration du raccordement
de la commune d'Egletons au
réseau du Syndicat du Puy
des Fourches
Recensement des entreprises
de la commune
PAGE 02

Cérémonies
PAGE 03

Expression de l'opposition
PAGE 04

Infos utiles
PAGE 05

Vie associative
Repas de fin d'année
Etat civil
La Boîte à idées
PAGE 06



Fête du Mai

Samedi 30 mai 2026, les élus de Vitrac Sur Montane ont invité la population à la plantation du mai, suite aux élections du mois de mars. Un saule crevette a été planté à la salle polyvalente. Les habitants ont participé en nombre à cette plantation suivie d'un apéritif citoyen offert à tous. Cette tradition a permis aux habitants de se retrouver et de faire connaissance.

Fin d'année scolaire

Le 30 juin une remise de cadeaux à nos futurs collégiens a eu lieu à l'école de Vitrac pour 5 élèves de CM2. L'APE a eu le plaisir de leur offrir un exemplaire de "mission 6ème" ainsi qu'un kit de géométrie et un compas.

La mairie de Vitrac Sur Montane leur a offert des calculatrices. De plus l'éducation nationale a également offert un livre "les métamorphose d'Ovide".

A l'issue de cette remise, l'APE a également proposé un goûter à l'ensemble des élèves de l'école de Vitrac afin de partager un moment convivial avant les vacances.

Inauguration du raccordement de la commune d'Egletons au réseau du Syndicat du Puy des Fourches

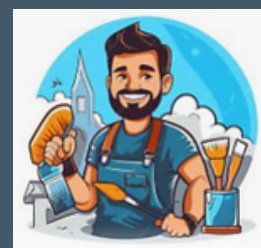
Le 26 juin 2026, le président du Conseil départemental, Pascal Coste, accompagné de Jean-Marie Taguet, conseiller départemental du canton d'Egletons et du maire d'Egletons Charles Ferré, a participé à l'inauguration du raccordement de la commune d'Egletons au réseau du Syndicat du Puy des Fourches. Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, cette interconnexion constitue un projet structurant qui permettra de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable des habitants et des entreprises d'Egletons. Le chantier a nécessité la création d'une station de pompage à Vitrac Sur Montane et la pose de près de 12 kilomètres de canalisation reliant le réseau du Syndicat du Puy des Fourches aux réservoirs d'Egletons.

Recensement des entreprises de la commune

La municipalité souhaite mettre en valeur les entreprises, artisans et producteurs de la commune.

Si vous souhaitez apparaître dans ce journal, nous vous invitons à vous rapprocher de la municipalité.

Valoriser nos acteurs locaux, c'est soutenir l'économie de notre commune et créer davantage de liens entre ceux qui travaillent et ceux qui y vivent.



Cérémonies

Commémoration du 8 mai :

Le 8 Mai, élus et habitants se sont réunis aux monuments aux morts de la commune afin de commémorer l'armistice de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs gerbes ont été déposées en l'honneur des morts pour la France. A la fin de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert dans la salle du conseil municipal.

Commémoration du 20 Août :

Le 20 août, élus, habitants et porte drapeaux se sont réunis au monuments aux morts pour commémorer l'embuscade de Champ-Long. La cérémonie a rendu hommage aux enfants de la commune morts pour la France avant un dépôt de gerbes. La mairie a rappelé le sacrifice des quatre maquisards tombés en août 1944, à Champ-Long: Jean Artel, Roger Bassaler, Henri Bouyoux et Charles Monzat, qui ont fait le choix absolu du courage face à la barbarie. La municipalité a également salué l'engagement de Gabriel, le plus jeune porte-drapeau de la Corrèze.

Commémoration du 10 septembre :

Le 10 septembre 2026 a eu lieu la 22ème cérémonie annuelle de la Résistance Unie, de la Déportation et des Martyrs organisée par le Conseil Départemental de la Corrèze, au Mémorial de la Résistance de Vitrac Sur Montane. Cette commémoration a débuté par un survol militaire puis a rendu hommage aux combattants et martyrs de la Seconde Guerre mondiale, en présence des élus, des associations mémorielles et des élèves du RPI Vitrac-Eyrein-Sarran ainsi que des élèves de l'école élémentaire d'Egletons, 150 collégiens de 3^{ème} des collèges d'Egletons et Corrèze et des élèves de la classe Défense de Bossuet de Brive-la-Gaillarde.

Les jeunes corréziens , revêtus de t-shirts bleu-blanc-rouge, ont formé un drapeau tricolore vivant dans les gradins, tandis que les enfants des écoles ont participé aux dépôts de gerbes.



Expression de l'opposition

Le seul restaurant du village : une occasion manquée pour notre commune ?

Dans une commune rurale, un restaurant n'est pas simplement un commerce. C'est un lieu de vie, de rencontres, de convivialité et de lien social. C'est aussi un service qui participe à l'attractivité du village et à son dynamisme.

C'est pourquoi nous, élus de l'opposition, regrettons que la commune n'ait pas souhaité saisir l'opportunité d'acquérir le seul restaurant de notre village, alors même que chacun mesure aujourd'hui l'importance de préserver les commerces et les lieux de vie dans nos communes rurales.

Cette décision nous interroge d'autant plus que les politiques publiques actuelles vont précisément dans le sens inverse. Le réseau national « Bistrot de Pays », soutenu notamment par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), accompagne aujourd'hui les élus qui souhaitent relancer ou créer des bistrots dans les villages. La moitié des Bistrots de Pays sont installés dans des bâtiments appartenant aux communes, preuve que les collectivités peuvent jouer un rôle déterminant dans le maintien de ces activités. L'État considère lui-même que les bars, cafés, restaurants et commerces de proximité sont des éléments importants de la vitalité des communes rurales et des lieux essentiels de convivialité. Le dispositif « Villages d'avenir », lancé dans le cadre de France Ruralités, vise également à accompagner les communes rurales dans leurs projets de développement et à renforcer l'attractivité de leurs territoires.

Pourquoi ne pas avoir anticipé ?

Notre question est donc simple : « si nous savons qu'il est difficile de faire revenir un commerce une fois qu'il a disparu, pourquoi ne pas avoir continué sérieusement la possibilité de conserver celui qui existait déjà ? »

Acheter un bâtiment et un fonds d'activité représente évidemment un investissement. Il fallait continuer à affiner le coût, les conditions d'exploitation et les risques. Mais cela ne doit pas conduire à écarter la réflexion avant même d'avoir étudié toutes les possibilités : location à un professionnel, appel à candidature, création d'un commerce multiservices, partenariat avec un porteur de projet ou encore mobilisation des dispositifs d'accompagnement existants.

La question n'était donc pas nécessairement de savoir si la commune devait devenir restaurateur, mais plutôt si elle devait se donner les moyens de préserver un lieu stratégique pour la vie du village.

Une contradiction avec l'ambition affichée pour notre village

Aujourd'hui, de nombreuses communes rurales (Eyrein, Saint Augustin,...) cherchent à faire exactement l'inverse : elles investissent pour maintenir ou recréer des commerces, des cafés et des restaurants, parce qu'elles savent qu'un village sans lieu de rencontre perd progressivement une partie de son attractivité.

Le restaurant du village pouvait être considéré comme un élément de cette politique de revitalisation. Demain, si nous voulons recréer un bistrot, il faudra peut-être acheter un bâtiment, réaliser des travaux, rechercher un exploitant et mobiliser des financements publics. Ce qui était peut-être disponible hier risque de coûter beaucoup plus cher demain. C'est cette vision à long terme qui nous semble avoir manqué dans la décision de ne pas saisir cette opportunité.

Préserver aujourd'hui plutôt que reconstruire demain

Notre démarche n'est pas de contester systématiquement les décisions de la majorité.

Elle est de poser une question légitime aux habitants :

Quel village voulons-nous pour demain ?

Un village où les habitants peuvent se retrouver, où les visiteurs peuvent s'arrêter, où les associations peuvent se rencontrer et où les commerces de proximité contribuent à maintenir une vie locale dynamique ? Ou un village dans lequel, une fois les commerces disparus, nous devons engager des moyens importants pour essayer de les faire revenir ?

Nous pensons qu'en matière de commerce et de services de proximité, anticiper vaut mieux que réparer.

Le refus d'acquérir le seul restaurant du village restera donc, à nos yeux, une occasion manquée.

Parce qu'un restaurant de village n'est pas seulement un restaurant : c'est aussi un morceau de l'histoire et de vie de notre commune.



Pensez à signaler tout changement nécessaire à la bonne gestion de votre abonnement (mise à jour d'adresse, de coordonnées bancaires, déménagement, vente, etc. ...).

Le Syndicat Puy des Fourches Vézère est une collectivité publique qui exerce deux compétences : la Production et la Distribution de l'eau potable.

Les collectivités membres sont : Uzerche et Tulle Agglo pour les communes de Saint-Jal, Lagraulière, Seilhac, Saint-Clément, Naves, Tulle, Corrèze, Saint Priest de Gimel, Saint Martial de Gimel, Eyrein et Vitrac sur Montane.

Le Syndicat assure la production et l'exploitation du réseau et des ouvrages d'eau potable.

Il fonctionne en Régie pour l'ensemble de ses communes sauf pour la commune d'Uzerche gérée en affermage (contrat avec SUEZ).

Le 12 mai 2026, les membres du Bureau du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère ont été renouvelés.

Composition du Comité Syndical :

Le Président, M CHENOU

1^{er} Vice-Président, M RATEAU (Exploitation production et distribution)

2^{ème} Vice-Président, Mme NAVES-LAUBY (Finances, facturation et fonctionnement général)

3^{ème} Vice-Président, M BUCHERAUD (Patrimoine et perspectives)

4^{ème} Vice-Président, M FILLATRE (Relation usagers et contrôle de la DSP)

Membres du Bureau :

Le Président et les 4 Vice-Présidents, M ALVES Dominique, M CHANTALAT Thierry, Mme DUMAS Valérie et M VAUR Philippe

Les délégués élus sur votre commune :

Mme DUMAS Valérie (titulaire) et M BAUDOIN Bruno (suppléant)

Votre compteur d'eau est relevé courant juillet-août par un technicien du Syndicat.

En cas d'absence, il vous dépose un avis de passage afin de nous retourner les chiffres sur fond noir affichés sur votre compteur sous 15 jours afin de vous établir une facture de consommation réelle courant octobre-novembre.

En l'absence de relevé, votre consommation est estimée sur votre consommation de l'année précédente. Vous recevrez par la suite une facture de régularisation à l'occasion du relevé suivant.

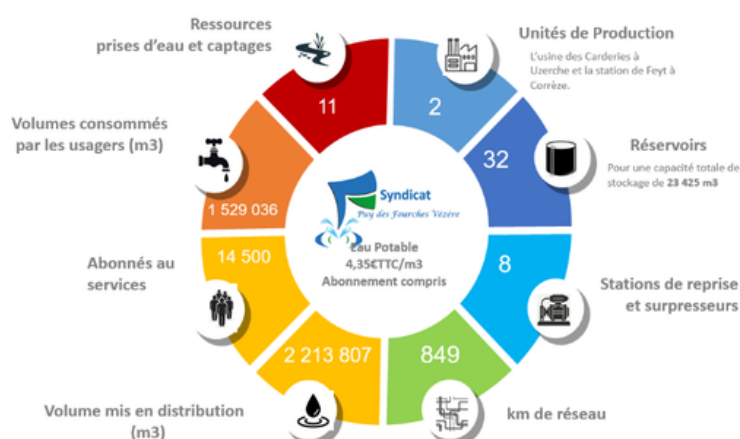
Contact :

Syndicat Puy des Fourches-Vézère - ZA de la Geneste - 3 Rue Charles Pathé 19460 NAVES Téléphone : 05 55 27 89 77 Mail : eau@spdfv.fr

Le saviez-vous ? Notre site Internet www.spdfv.fr regorge d'informations pratiques et vous permet d'effectuer de nombreuses démarches en toute liberté.



L'année 2025 en chiffres :



Vie associative

Les Compagnons de La Montane recrutent.... : "Notre assemblée générale se tiendra fin novembre, n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre. Des moments conviviaux vous attendent. Cette année 2026 a été marquée par différents événements : en janvier la galette des rois, en avril un loto, en juin un voyage d'une journée au village du Bournas, en juillet un concours de belote,... Nous espérons organiser un voyage d'une journée en octobre suivi de notre soirée théâtre le 24 octobre. Faire passer des moments agréables à nos adhérents est notre vœux le plus cher."

L'Association des Parents d'Elèves du RPI Eyrein Vitrac Sarran organise différentes ventes et manifestations au cours de l'année scolaire afin d'aider les écoles à financer des projets comme des sorties ou l'achat de matériel selon les besoins des enseignants et des équipes pédagogiques.

Nous offrons également un présent aux élèves lors de la journée Noël du RPI ainsi qu'un cadeau à la fin du CM2 pour nos futurs collégiens.

En ce début d'année scolaire un nouveau bureau a été élu suite à l'assemblée générale. Celui-ci est composé de Claire Fontanel (présidente), Jennifer Kowalski (trésorière), Audrey Fonseca (secrétaire) et Jennifer Coudert (chargée de la communication).

Plusieurs projets sont déjà planifiés comme la vente de calendriers et de chocolats dont les bons de commande seront disponibles en mairie.

Mais aussi des manifestations ouvertes à tous avec un "ciné crapules", une chasse aux trésors ou un vide grenier.

Pour plus d'informations ou d'échanges n'hésitez pas à suivre notre page Facebook qui est régulièrement alimentée " APE Eyrein Sarran Vitrac".

Repas de fin d'année

L'équipe municipale de Vitrac Sur Montane souhaite réunir les habitants de la commune autour d'un moment convivial et chaleureux, à l'occasion d'un repas de fin d'année. Ce repas sera ouvert à tous les habitants de la commune et offert pour les habitants de 70 ans et plus. Les informations et modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager ce moment de convivialité !

La boîte à idées

Lors de la campagne électorale, Karine Lacroix et son équipe se sont engagées à renouer le dialogue et être davantage à l'écoute des Vitracois.

C'est dans cette démarche que la municipalité souhaite mettre en place une boîte à idées à la mairie. Cette boîte permettra à chacun de partager librement ses idées pour améliorer la vie de la commune.

L'objectif est de donner la parole aux habitants et de faire de leurs idées une véritable force pour faire évoluer Vitrac.

Une manière simple de renforcer le dialogue, la participation citoyenne et le lien entre la municipalité et les Vitracois.

La boîte à idées vous attend à la mairie (à l'extérieur au dessus des boîtes à lettres). Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez également nous faire parvenir vos idées par mail, à l'adresse mairie.vitracsurmontane@orange.fr en notant en objet "La boîte à idées".

VITRAC-SUR-MONTANE Salle polyvalente



Samedi 24 octobre 2026 à 20h30
Réservations : 06.49.42.02.61
Tarif : 10€ adultes et enfants + 12 ans

Représentation organisée par l'association
« Les compagnons de la Montane »



Etat Civil

Naissances :

Emma DUBOIS, née le 6 mars 2026

Charly VAL né le 18 juin 2026

Eva FORTIER née le 21 juillet 2026

Mariages :

Françoise SALVANEIX et Jean-François MEZAILLES le 23 mai 2026

Laura HAMON et Mathieu GAMBULA le 1er août 2026

et 1 pacs

